

LA GRIPPE EST DE RETOUR !

Faites-vous vacciner contre la grippe

Parlez-en à
votre médecin
et à votre
entourage

Plus d'infos au dos



Chaque année en Suisse, le virus de la grippe touche jusqu'à 300 000 personnes et fait entre 500 et 1000 victimes, parmi lesquelles les patients les plus âgés et/ou les plus fragiles.

LE VACCIN EST RECOMMANDÉ À TOUTE PERSONNE DE PLUS DE 65 ANS OU PRÉSENTANT UN RISQUE ÉLEVÉ DE COMPLICATIONS.

Combien ça coûte ?

Il est remboursé par votre assurance maladie quelle que soit votre franchise.

Pourquoi parle-t-on d'épidémie ?

Parce que le virus de la grippe se transmet d'une personne à l'autre, en éternuant, en toussant, en parlant ou par simple contact avec des personnes ou surfaces contaminées (lit, porte, etc). La propagation devient alors difficile à maîtriser et met les plus vulnérables en danger.

Le vaccin est-il vraiment efficace ?

Oui pour la majorité de la population. Il se peut que certaines maladies chroniques alliées à l'âge puissent rendre le vaccin moins efficace. Cependant, lorsqu'on est vacciné et qu'on contracte le virus, les symptômes seront moins sévères, le risque de complications moins élevé et la transmission plus faible. Le vaccin est le seul moyen de lutter efficacement contre l'épidémie.

3 bonnes raisons de se faire vacciner

Renforcer ses défenses immunitaires

Grâce à la vaccination, l'organisme produit des anticorps qui protègent contre le virus Influenza.

Garder son autonomie et sa mobilité

Les complications et séquelles d'une grippe peuvent réduire ou entraver ces libertés.

Mieux vaut prévenir que guérir

La vaccination limite le risque de complications et d'hospitalisation dues à la grippe.

Nous recommandons aussi aux proches des résidents ou de toute personne vulnérable de se faire vacciner contre la grippe afin de les protéger.

Demandez conseil à votre médecin.